

REGLES DE BONNE CONDUITE

mercredi 13 novembre 2019, par [Serge](#)

Rappel lors des randonnées

_ Etre porteur de la licence FFR saison en cours.

Pensez à changer les chaussures pour monter dans les voitures et entrer dans la salle.

Co-voiturage : départ, chacun doit se trouver un chauffeur et l'indiquer à l'animateur.